

**Commission** : Discipline  
**Date** : 17.10.2019

*Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité Directeur du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.*

Compétition	Date du match	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
COUPE CHARENTE	13.10.2019	LINARS ES	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	14.10.2019	37€
COUPE CHARENTE	13.10.2019	CONDEON/REIGNAC	3 matches de suspension	Art. 4 du Barème Disciplinaire	Joueur	14.10.2019	37€
COUPE CHARENTE	13.10.2019	CONDEON/REIGNAC	1 match de suspension	Art. 4 du Barème Disciplinaire	Joueur	14.10.2019	37€
COUPE CHARENTE	13.10.2019	MERPINS AS	5 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	14.10.2019	50€
COUPE CHARENTE	13.10.2019	VOEUIL ET GIGET AS	4 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	14.10.2019	37€
COUPE CHARENTE	13.10.2019	SAINT FRAIGNE FC	3 matches de suspension	Art.3 du Barème Disciplinaire	Joueur	14.10.2019	37€
COUPE CHARENTE	13.10.2019	CHABANAIS	2 matches de suspension	Art. 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	14.10.2019	37€
COUPE DU DISTRICT	13.10.2019	A.S.C.M.A. 1	7 matches de suspension	Art. 6 et 11 du Barème Disciplinaire	Joueur	14.10.2019	50€
COUPE DES RESERVES	13.10.2019	BEL AIR AS	Suspension à titre conservatoire	Art.3.3.3 du Règlement Disciplinaire	Dirigeant	18.10.2019	A déterminer
COUPE DES	13.10.2019	BEL AIR AS	Suspension à titre	Art.3.3.3 du Règlement	Joueur	18.10.2019	A déterminer

RESERVES			conservatoire	Disciplinaire			
COUPE DES RESERVES	13.10.2019	JAVREZAC/JARNOUZEAU	Suspension à titre conservatoire	Art.3.3.3 du Règlement Disciplinaire	Joueur	18.10.2019	A déterminer
COUPE DES RESERVES	13.10.2019	ANG.ST MARTIN US	3 matches de suspension	Art.3 du Barème Disciplinaire	Joueur	14.10.2019	37€
U17 NIVEAU 1	12.10.2019	ST YRIEIX/CHAMPNIERS	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	14.10.2019	37€
U17 NIVEAU 1	12.10.2019	ST YRIEIX/CHAMPNIERS	2 matches de suspension	Art. 4 du Barème Disciplinaire	Dirigeant	14.10.2019	37€

**Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur pour plus de précisions sur les références des sanctions, cliquer sur le [lien](#).**

**Le Président : Pierre LARROUY**  
**Le Secrétaire : Eric THOURAUD**